



REGISTRE PUBLIQUE D'ACCESSIBILITE



OFFICE DU TOURISME

Chemin Neuf

06410 BIOT

CONTENU DU REGISTRE :

	Le document peut être consulté :	
	Sur place	Sur internet (biot.fr)
- Fiche synthétique d'informations sur l'accessibilité de l'équipement	x	x
- Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) de Biot		x
- Diagnostic du bâtiment réalisé dans le cadre de l'Ad'AP	x	x
- Plaquette « Bien accueillir les personnes handicapées »	x	x



OFFICE DE TOURISME

Chemin Neuf
06410 BIOT

Contact :
04 93 65 78 00

Date de rédaction de la fiche : 09-2017

SYNTHESE DES PRESTATIONS ET SERVICES PROPOSES

L'Office municipal de Tourisme assure l'accueil, informe et conseille les visiteurs mais aussi les Biotois sur les informations pratiques de la vie locale, les centres d'intérêt de Biot et de ses environs.

ACCESSIBILITE DE L'EQUIPEMENT ET FORMATION DU PERSONNEL

Etat d'accessibilité du bâtiment

L'Office de Tourisme a fait l'objet d'un diagnostic dans le cadre de l'Agenda d'Accessibilité Programmé (Ad'Ap) de la commune de Biot.

 Des travaux réalisés en 2016 ont permis de corriger les obstacles identifiés dans le cadre de l'Ad'AP.

Personnel d'accueil

Le point d'accueil du bâtiment se situe au rez-de-chaussée.

 Le personnel d'accueil n'a pas reçu de formation sur l'accueil des personnes en situation de handicap.
→ une session de sensibilisation des agents municipaux est prévue fin 2017

ACCESSIBILITE DES ABORDS DE L'EQUIPEMENT

Parkings à proximité

Places de parking à proximité : sur le chemin Neuf, devant et en face de la médiathèque – 5 à 10 m

 Trois places de stationnement sont réservées aux personnes en situation de handicap

Parking des Bâchettes – 150 m

 1 place réservée aux personnes en situation de handicap sur le premier niveau du parking
 L'accès depuis le parking se fait par la Calade des Bâchettes. Celle-ci présente une pente d'environ 20%, ce qui la rend inaccessible aux utilisateurs de fauteuils roulants sans assistance.

Arrêts de bus à proximité

Arrêt « Biot village » (lignes 10 et 21 d'Envibus) – 15 m

 Arrêt de bus non accessible aux utilisateurs de fauteuils roulants (absence de quai de bus)

ACCESSIBILITE DES SERVICES PROPOSES

Accueil – RDC

 L'accueil est accessible à tous les types de handicap.

Bureaux – 1^{er} étage

 Les bureaux sont accessibles à tous les types de handicap.

DIAGNOSTIC D'ACCESSIBILITE DES BATIMENTS ERP

OFFICE DU TOURISME

CHEMIN NEUF

06 410 BIOT



JUIN 2015



Siège social

2 bis Boulevard de la Paix

13 640 LA ROQUE D'ANTHERON

SAS au capital de 8 000 € - RCS Salon 448 656 660

N° TVA intracommunautaire : FR294865660



RESULTATS DE L'AUDIT

DATE DE L'AUDIT	26 mai 2015
AUDITEUR	Laurent VIANES
COORDONNEES DE L'AGENCE	2 bis, boulevard de La Paix 13 640 LA ROQUE D'ANTHERON 04 42 90 43 60
VERIFICATEUR DU RAPPORT	Philippe LONGIN

SYNTHESE

Indice d'accessibilité actuel	: 79%
Indice d'accessibilité potentiel	: 100%
Nombre d'obstacles	: 6
Enveloppe globale	: 3 700 € HT
Enveloppe ERP	: 3 700 € HT
Enveloppe voirie	: 0 € HT

REMARQUES

Les audits étant réalisés de jour, l'éclairage en conditions nocturnes d'utilisation n'a pas été vérifié. Les niveaux réglementaires à respecter concernant l'éclairage sont (valeurs d'éclairement moyen horizontal) : 20 lux pour le cheminement extérieur accessible ainsi que les parcs de stationnement extérieurs et leurs circulations piétonnes accessibles ; 20 lux pour les parcs de stationnement intérieurs et leurs circulations piétonnes accessibles ; 200 lux au droit des postes d'accueil ; 100 lux pour les circulations intérieures horizontales ; 150 lux pour chaque escalier et équipement mobile.

DEROGATION

Aucune demande de dérogation n'est nécessaire pour ce site.

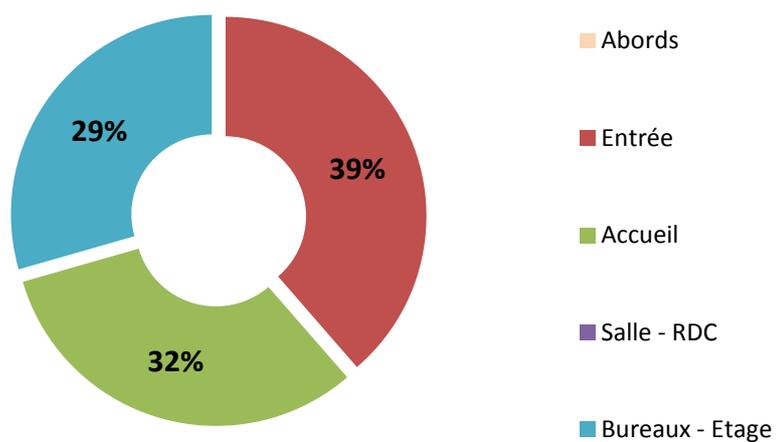


RESULTATS PAR FONCTIONS

Résultats fonctions systématiques	Indice d'accessibilité	Nombre d'obstacles	Enveloppe (€ HT)	Indice potentiel
Abords	100%	0	0 € HT	100%
Entrée	43%	4	1 430 € HT	100%
Accueil	50%	1	1 180 € HT	100%

Résultats fonctions spécifiques	Indice d'accessibilité	Nombre d'obstacles	Enveloppe (€ HT)	Indice potentiel
Salle - RDC	100%	0	0 € HT	100%
Bureaux - Etage	75%	1	1 090 € HT	100%

Répartition de l'enveloppe par fonction



FICHE RECAPITULATIVE

CLIENT	MISSION	SITE	ACCESSIBILITE
VILLE DE BIOT	Diagnostics accessibilité ERP	Office du tourisme	79%

FONCTION	OBSTACLE	ACCESSIBILITE
Abords		100%
Entrée	C1 C2 C3 C4	43%
Accueil	C5	50%
Salle - RDC		100%
Bureaux - Etage	C6	75%

OBSTACLE		PRECONISATION	COUT	Gain de la fonction
C1	ESCE (ESCALIER EXTERIEUR)	Mettre en conformité l'(les) équipement(s) de l'(des) escalier(s)	600 € HT	14%
C2	ESCE (ESCALIER EXTERIEUR)	Mettre en conformité l'(les) équipement(s) de l'(des) escalier(s)	290 € HT	14%
C3	ESCE (ESCALIER EXTERIEUR)	Mettre en conformité l'(les) équipement(s) de l'(des) escalier(s)	480 € HT	14%
C4	PRTE (PORTE EXTERIEURE)	Poser des bandes de vigilance sur les surfaces vitrées	60 € HT	14%
C5	RCPT (RECEPTION)	Installer une(des) boucle(s) magnétique(s)	1 180 € HT	50%
C6	ESCI (ESCALIER INTERIEUR)	Mettre en conformité l'(les) équipement(s) de l'(des) escalier(s)	1 090 € HT	25%

MONTANT TOTAL
NOUVELLE ACCESSIBILITE DU SITE

3 700 € HT

100%

MODULE

ACCESSIBILITE

OBSTACLE

Fonction : Abords

PRKG (PARKING)	100%	
CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - Depuis parking	100%	
	100%	

Fonction : Entrée

ESCE (ESCALIER EXTERIEUR)	0%	C1
CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - Parvis	100%	
ESCE (ESCALIER EXTERIEUR)	0%	C2
ESCE (ESCALIER EXTERIEUR)	0%	C3
PRTE (PORTE EXTERIEURE)	0%	C4
ECLA (ECLAIRAGE)	100%	
SIGN (SIGNALETIQUE)	100%	
	43%	

Fonction : Accueil

CHIN (CHEMINEMENT INTERIEUR)	100%	
RCPT (RECEPTION)	0%	C5
	50%	

Fonction : Salle - RDC

CHIN (CHEMINEMENT INTERIEUR)	100%	
SNTR (SANITAIRE)	100%	
	100%	

Fonction : Bureaux - Etage

ASCE (ASCENSEUR)	100%	
ESCI (ESCALIER INTERIEUR)	0%	C6
CHIN (CHEMINEMENT INTERIEUR) - Couloir 1er étage	100%	
BURE (BUREAU) - x2	100%	
	75%	

NOTE GLOBALE DE CE SITE :

79%

CLIENT
VILLE DE BIOT

Site
Office du tourisme

Localisation
**Chemin neuf
BIOT**

Obstacle critique n° **C1**

**Fonction Entrée
ESCE (ESCALIER EXTERIEUR)**

Description



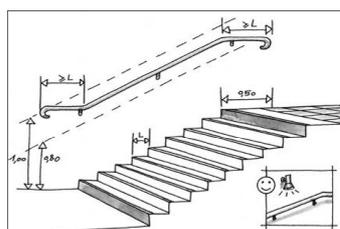
Sécurisation des marches absente et/ou non conforme

Principe

Modifier et/ou compléter la signalisation et/ou les équipements selon le tableau ci-dessous.

NB :

- Bande podotactile posée en amont de la volée de marches descendantes, à 50cm du premier nez.
- Nez de marches contrastés, sans débord excessif et antidérapants
- 1ère et dernière contremarches contrastées
- Main courante continue, facilement préhensible, contrastée et dépassant d'une longueur de marche.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 7.1 - Escaliers

ESCALIER - sécurisation des marches	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
MARQUAGE AU SOL					
pose d'une bande podotactile sur la marche palière	0	1.25	170 €	0 €	sols souples
pose de nez de marche non-glissants contrastés	12	1.25	40 €	600 €	sols souples
pose d'une contremarche	0	1.25	110 €	0 €	sols souples
peinture et finitions, contrastes contremarches inclus					
MAIN COURANTE PROLONGEMENT					
fourniture et pose prolongement main courante	0	0	170 €	0 €	serrurerie
peinture et finitions		28			
MAIN COURANTE POSE					
fourniture et pose main courante sur écuyers	0	10	220 €	0 €	serrurerie
fourniture et pose main courante sur potelets	0	10	330 €	0 €	serrurerie
peinture et finitions		28			
MAIN COURANTE MISE EN CONTRASTE					
préparation du support	0	10	20 €	0 €	peinture
peinture et finitions		28			
TOTAL				600 €	août-14

CLIENT
VILLE DE BIOT

Site
Office du tourisme

Localisation
Chemin neuf
BIOT

Obstacle critique n° C2

Fonction Entrée
ESCE (ESCALIER EXTERIEUR)

Description



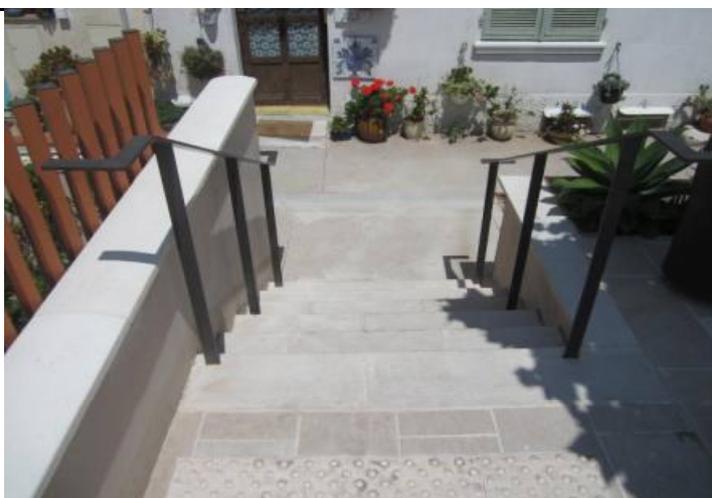
Sécurisation des marches absente et/ou non conforme

Principe

Modifier et/ou compléter la signalisation et/ou les équipements selon le tableau ci-dessous.

NB :

- Bande podotactile posée en amont de la volée de marches descendantes, à 50cm du premier nez.
- Nez de marches contrastés, sans débord excessif et antidérapants
- 1ère et dernière contremarches contrastées
- Main courante continue, facilement préhensible, contrastée et dépassant d'une longueur de marche.



Arrêté du 8 décembre 2014
Article 7.1 - Escaliers

ESCALIER - sécurisation des marches	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
MARQUAGE AU SOL					
pose d'une bande podotactile sur la marche palière	0	1.2	170 €	0 €	sols souples
pose de nez de marche non-glissants contrastés	6	1.2	40 €	290 €	sols souples
pose d'une contremarche	0	1.2	110 €	0 €	sols souples
peinture et finitions, contrastes contremarches inclus					
MAIN COURANTE PROLONGEMENT					
fourniture et pose prolongement main courante	0	0	170 €	0 €	serrurerie
peinture et finitions		28			
MAIN COURANTE POSE					
fourniture et pose main courante sur écuyers	0	10	220 €	0 €	serrurerie
fourniture et pose main courante sur potelets	0	10	330 €	0 €	serrurerie
peinture et finitions		28			
MAIN COURANTE MISE EN CONTRASTE					
préparation du support	0	10	20 €	0 €	peinture
peinture et finitions		28			
TOTAL				290 €	août-14

CLIENT
VILLE DE BIOT

Site
Office du tourisme

Localisation
**Chemin neuf
BIOT**

Obstacle critique n° **C3**

**Fonction Entrée
ESCE (ESCALIER EXTERIEUR)**

Description



Sécurisation des marches absente et/ou non conforme

Principe

Modifier et/ou compléter la signalisation et/ou les équipements selon le tableau ci-dessous.

NB :

- Bande podotactile posée en amont de la volée de marches descendantes, à 50cm du premier nez.
- Nez de marches contrastés, sans débord excessif et antidérapants
- 1ère et dernière contremarches contrastées
- Main courante continue, facilement préhensible, contrastée et dépassant d'une longueur de marche.



Arrêté du 8 décembre 2014
Article 7.1 - Escaliers

ESCALIER - sécurisation des marches	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
MARQUAGE AU SOL					
pose d'une bande podotactile sur la marche palière	0	4	170 €	0 €	sols souples
pose de nez de marche non-glissants contrastés	3	4	40 €	480 €	sols souples
pose d'une contremarche	0	4	110 €	0 €	sols souples
peinture et finitions, contrastes contremarches inclus					
MAIN COURANTE PROLONGEMENT					
fourniture et pose prolongement main courante	0	0	170 €	0 €	serrurerie
peinture et finitions		28			
MAIN COURANTE POSE					
fourniture et pose main courante sur écuyers	0	10	220 €	0 €	serrurerie
fourniture et pose main courante sur potelets	0	10	330 €	0 €	serrurerie
peinture et finitions		28			
MAIN COURANTE MISE EN CONTRASTE					
préparation du support	0	10	20 €	0 €	peinture
peinture et finitions		28			
TOTAL				480 €	août-14

CLIENT
VILLE DE BIOT

Site
Office du tourisme

Localisation
**Chemin neuf
BIOT**

Obstacle critique n° **C4**

Fonction Entrée
PRTE (PORTE EXTERIEURE)

Description



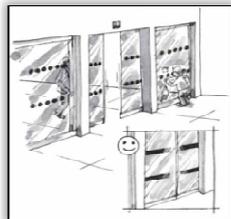
Présence d'éléments vitrés non marqués par des bandes de vigilance

Principe

Installer des bandes contrastées à double hauteur (environ 110 et 160 cm sur 5 cm de large) sur toute la largeur des vitrages.

Ces bandes contrastées peuvent être remplacées par des logos.

Exemple :



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 10 - Dispositions relatives aux portes, portiques et sas

PARTIES VITREES - marquage	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps d'état
	estim	estim	unit HT		
longueur des vitrages (mL)	0.9				
mise en place de bandes contrastées			60 €	60 €	peinture
			TOTAL	60 €	août-14

CLIENT
VILLE DE BIOT

Site
Office du tourisme

Localisation
**Chemin neuf
BIOT**

Obstacle critique n° **C5**

**Fonction Accueil
RCPT (RECEPTION)**

Description



Absence de boucle à induction magnétique

Principe

Installer une boucle à induction magnétique, nécessaire aux personnes déficientes auditives appareillées. Ce dispositif de sonorisation filtre les sons parasites et amplifie le son des interlocuteurs. Ces systèmes doivent répondre à la norme NF-EN 60118-4.

Ce système doit être signalé par un pictogramme.

PHOTO INDISPONIBLE

Arrêté du 8 décembre 2014

Article 5 - Dispositions relatives à l'accueil du public

BOUCLE D'INDUCTION MAGNETIQUE	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps d'état
	estim	estim	unit HT	€ HT	
nombre de guichet(s)	1				
pose d'un amplificateur (Pictogramme inclus)			1 180 €	1 180 €	élec.
			TOTAL	1 180 €	août-14

CLIENT
VILLE DE BIOT

Site
Office du tourisme

Localisation
**Chemin neuf
BIOT**

Obstacle critique n° **C6**

Fonction Bureaux - Etage
ESCI (ESCALIER INTERIEUR)

Description



Sécurisation des marches absente et/ou non conforme

Principe

Modifier et/ou compléter la signalisation et/ou les équipements selon le tableau ci-dessous.

NB :

- Bande podotactile posée en amont de la volée de marches descendantes, à 50cm du premier nez.
- Nez de marches contrastés, sans débord excessif et antidérapants
- 1ère et dernière contremarches contrastées
- Main courante continue, facilement préhensible, contrastée et dépassant d'une longueur de marche.



Arrêté du 8 décembre 2014
Article 7.1 - Escaliers

ESCALIER - sécurisation des marches	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
MARQUAGE AU SOL					
pose d'une bande podotactile sur la marche palière	1	1	170 €	170 €	sols souples
pose de nez de marche non-glissants contrastés	23	1	40 €	920 €	sols souples
pose d'une contremarche	0	1	110 €	0 €	sols souples
peinture et finitions, contrastes contremarches inclus					
MAIN COURANTE PROLONGEMENT					
fourniture et pose prolongement main courante	0	0	170 €	0 €	serrurerie
peinture et finitions		28			
MAIN COURANTE POSE					
fourniture et pose main courante sur écuyers	0	10	220 €	0 €	serrurerie
fourniture et pose main courante sur potelets	0	10	330 €	0 €	serrurerie
peinture et finitions		28			
MAIN COURANTE MISE EN CONTRASTE					
préparation du support	0	10	20 €	0 €	peinture
peinture et finitions		28			
TOTAL				1 090 €	août-14